



Cabinet du maire
Ville de Bois-des-Filion

Le 4 mars 2025

Objet : Soutien aux entreprises - Imposition de tarifs par les États-Unis

Madame, Monsieur,

L'imposition depuis minuit ce 4 mars 2025 de tarifs de l'ordre de 25 % sur les exportations canadiennes et 10 % sur l'énergie par le président des États-Unis, Donald J. Trump, plonge le Canada, ses citoyen.nes et les gens d'affaires, dont vous faites partie, dans l'expectative. Cette situation, que nous espérons provisoire, crée de l'insécurité.

D'ores et déjà, le gouvernement du Canada et ses provinces et territoires, dont le Québec, répliquent en imposant à leur tour des tarifs compensatoires. De plus, les deux paliers de gouvernement discutent actuellement avec les intervenants économiques de la société civile, banquiers, gens d'affaires, etc. pour trouver des solutions afin d'atténuer les conséquences de l'imposition de ses tarifs injustes. Le principal travail actuellement est d'assurer la sécurité des familles, des communautés et des entreprises canadiennes qui sont, à juste titre, inquiètes des conséquences des mesures du président Trump.

Dans ce contexte, la Ville de Bois-des-Filion et les membres du conseil municipal souhaitent apporter leur appui à toute la communauté d'affaires Filionoise. Tout comme vous, nous suivons la situation avec intérêt et si, comme intervenant politique, la Ville de Bois-des-Filion peut intervenir en votre faveur, le conseil municipal ne manquera pas à ses devoirs de vous soutenir dans l'adversité.

En mon nom personnel et au nom de celui du conseil municipal de Bois-des-Filion, je vous réitère notre soutien. Vous êtes des piliers importants de Bois-des-Filion.

Le maire,

Gilles Blanchette

NC/cd

